



**OFFRE DE STAGE FF SKI NAUTIQUE & DE WAKEBOARD
STAGIAIRE COMMUNICATION & MARKETING OPERATIONNEL ET EVENEMENTIEL**

LIBELLE DU POSTE

> Stagiaire Communication et Marketing Opérationnel et Événementiel

TYPE DE CONVENTION

> Stage

CONTEXTE

La Fédération Française de Ski Nautique & de Wakeboard (FFSNW) est l'organe officiel de représentation, de développement et de promotion du Ski Nautique, du Wakeboard et des leurs disciplines associées en France. La FFSNW organise de nombreux événements (Championnats de France, Coupe de France, Chicks on Tour sur l'ensemble du territoire.

En avril 2022, la Fédération ouvrira les portes de son Centre Technique National et notamment des téléskis nautiques ouvert au public sur le site du PIDS de Choisy le Roi. Les championnats de France de wakeboard câble 2022 seront organisés sur ce site début juillet.

Dans ce cadre, la FFSNW recherche un Stagiaire Communication et Marketing Opérationnel et Événementiel

PERIODE

⇒ 1^{er} mars 2022 - Fin aout 2022 (6 mois)

OBJECTIF GENERAL DE LA MISSION :

Aide et participe à :

- Préparation logistique des événements
- Participation à la création des outils de communication (affiche, formats web, programmes...)
- Participation à la mise en place de la stratégie de communication
- Animation des supports de communication de la Fédération (Site web, Facebook, Twitter, Instagram)
- Rédaction de communiqués et dossiers de presse
- Piges presse
- Mise à jour et développement du fichier presse
- Aide à la Préparation de dossiers de prospection

PROFIL RECHERCHE

- Connaissance sportive impérative
- Permis B, possibilité de déplacement
- Bonne capacité rédactionnelle
- Expérience dans l'organisation logistique souhaitée,
- Esprit d'initiative, sens des responsabilités
- Sens du contact, rigueur d'organisation
- Anglais
- Maîtrise Pack Office et PAO souhaitée

Zone géographique : France métropolitaine

Région : Ile de France

Lieu : Choisy Le Roi (94)

E-mail : ffsnw@ffsnw.fr

Site Web : www.ffsnw.fr

Téléphone : 06 37 93 93 36

Date de début de la mission : 1^{er} mars 2022

Indemnité : Selon barème légal (% du SMIC en fonction de l'âge) + Tickets Restaurant + 50% du Pass Navigo

